

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article439>



- Vie de la Technologie - Ressources - Ressources citées sur le site ou List'Assetec -

Liens et ressources

Date de mise en ligne : samedi 1er septembre 2012

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

B2i adultes

Pour faciliter l'accès du public à la certification et garantir la qualité de l'évaluation, le B2i adultes s'appuie sur un dispositif national. Des centres agréés accueillent les candidats et organisent les évaluations, des évaluateurs habilités les accompagnent dans la déclaration de leurs compétences. Ce dispositif est ouvert aux centres ou aux évaluateurs qui souhaiteraient y participer, sous contrôle du ministère de l'Éducation nationale. Il est par ailleurs élargi à d'autres ministères que l'Éducation nationale afin de favoriser un plus large accès à la certification.



Le référentiel recense **cinq domaines**. À chaque domaine correspondent plusieurs compétences attendues :

- Environnement informatique,
- Attitude citoyenne,
- Traitement et production,
- Recherche de l'information,
- Communication.

Devenir centre agréé

Tout centre public ou privé dont l'activité est en lien avec la formation ou l'animation des adultes peut soumettre une demande auprès du rectorat de sa circonscription académique dans le but de devenir centre agréé.

Devenir Ã©valuateur habilitÃ©

Tout formateur ou animateur disposant d'une expÃ©rience des publics adultes peut soumettre une demande auprÃ¨s du rectorat de sa circonscription acadÃ©mique dans le but de devenir Ã©valuateur habilitÃ©.

[Contacts dans les rectorats](#)

Documents en tÃ©lÃ©chargement

Professionnels	Documents rÃ©glementaires	Documents promotionnels
Responsables de centre		
Ã©valuateurs	Demande d'agrÃ©ment Charte de communication	Devenir centre agrÃ©Ã©

- [Demande d'habilitation](#)
- [RÃ©fÃ©rentiel de compÃ©tences de l'Ã©valuateur](#)
- [Guide de l'usage des Ã©valuateurs](#)